

La politique de l'UPMC en matière de formation

Etablissement public, chargé d'une mission de service public de formation tout au long de la vie, l'UPMC accueille plus de 32700 étudiants dont 6400 de nationalité étrangère. 10900 suivent des études médicales et 21800 des études de sciences et ingénierie parmi lesquels 6500 sont inscrits en master et 3400 en doctorat. En 2012, elle a délivré 1352 diplômes de licence (hors DAEU, DEUST, etc.) et 261 de licence pro, 1998 diplômes de master et 203 d'ingénieur (EPU), 789 doctorats et 158 HDR.

C'est un défi particulièrement exigeant que de proposer dès la licence aux publics divers qu'elle accueille des programmes différenciés qui favorisent leur réussite. L'UPMC se mobilise pour y parvenir. Il s'agit non seulement de donner aux étudiants une formation disciplinaire robuste, mais aussi de les ouvrir aux autres domaines et de les initier à l'appréhension critique des enjeux globaux. Il s'agit également d'éveiller chez eux les ressorts de curiosité et de motivation qui serviront de base à la construction de leur projet. Il s'agit enfin de prendre acte de l'évolution des pratiques d'information, de mémorisation et de construction des savoirs et savoir-faire au contact des technologies numériques pour transformer la pédagogie.

Cette transformation pédagogique contribuera à faire à nouveau de l'université un acteur majeur de promotion sociale ; elle sera accompagnée d'une refonte de la formation continue de l'UPMC qui renforcera ses liens avec la formation initiale dans le cadre de la mise en place d'une véritable formation tout au long de la vie. Permettant au plus grand nombre de reprendre des études et flexible, celle-ci renforcera l'employabilité de chacun.

Entendant également, avec ses partenaires de Sorbonne Universités, renouveler le lien entre recherche et formation, constitutif de l'université, et favoriser une vraie vie étudiante sur ses campus (cf. *Projet d'établissement 2014-2018*, p. 29-32), l'UPMC va profondément repenser son offre de formation, l'ouvrir à la pluridisciplinarité et préparer au mieux les générations à venir à répondre aux défis qu'elles devront relever. Elle se fixe ainsi pour grand objectif d'être une université reconnue pour la qualité et le caractère innovant de ses formations.

1. Faire de la transformation pédagogique de la licence notre priorité

En vue de recruter des étudiants motivés par des études scientifiques et ayant les capacités de poursuivre une formation de ce type, quelles que soient leur condition sociale et leur origine, l'UPMC intensifiera ses actions en direction des lycéens et des enseignants du secondaire. L'accueil dans les laboratoires de collégiens de 3^{ème} dans le cadre de leur stage ou de lycéens de 1^{ère} dans le cadre de leur TPE contribuera à l'éveil de vocations scientifiques. La présentation intégrée des parcours possibles et des passerelles au sein Sorbonne Universités sera un facteur d'attraction.

Pour répondre aux besoins de chaque étudiant et favoriser sa réussite, l'UPMC offrira des parcours différenciés avec de nombreuses passerelles. L'ensemble des cursus de licence est revu dans le cadre d'une restructuration de type majeure/mineure, permettant la spécialisation dans une discipline et l'acquisition des bases d'une autre, connexe ou non. La mise en place de ces formations de licence pluridisciplinaires sera effectuée en lien avec le Collège de Licence de Sorbonne Universités, dans le cadre d'appels à projets soutenus par l'IDEX SUPER.

Une orientation progressive et différenciée en première année de Licence

- La première année constitue un cycle d'intégration présentant trois parcours centrés sur des groupes disciplinaires différents. Ces trois parcours sont structurés de manière similaire afin de pouvoir ménager des possibilités de passerelles.

- Le premier semestre du cycle d'intégration permet une introduction à différentes disciplines. Une UE d'orientation permettra à chacun de réfléchir à un projet de formation pour un projet professionnel.
- Le second semestre concrétise une pré-orientation par le choix de deux UE disciplinaires, incluant la possibilité de choisir une UE dédiée à l'acquisition de compétences centrées sur les sciences humaines et sociales au sein de Sorbonne Universités. Des « ateliers de recherche encadrés » seront dédiés à l'apprentissage de l'autonomie ainsi qu'au travail en groupe et à la pluridisciplinarité par l'intermédiaire de sujets de réflexion et de recherche. Ils s'appuieront sur un pédagogique de l'apprentissage par problèmes ou par projets.
- Une pédagogie différenciée permettra de tenir compte du niveau des entrants.

Une diversification des parcours

- A l'issue de ce cycle d'intégration, chacun sera amené à choisir une licence de rattachement, ainsi qu'une mineure. Les formations seront complétées par des UE d'acquisition de compétences transversales, d'orientation et insertion professionnelle et d'anglais.
- Différentes possibilités sont proposées :
 - un modèle de licence de type majeure / mineure
 - une orientation monodisciplinaire pour ceux qui souhaitent se spécialiser précocement ou peu enclins à l'ouverture disciplinaire.
 - une UE supplémentaire par semestre pour les étudiants volontaires, motivés et ayant l'investissement et le niveau suffisant pour des parcours exigeants (« sur-majeure » ou double-majeure).

Transformer l'accès aux formations de santé et repenser l'orientation

- La mise en place de la 1^{ère} année commune d'études de santé (PACES) s'est traduite à l'UPMC par des améliorations significatives, dont la réduction de la durée de l'échec et une réorientation positive de plus de 50% des étudiants. Sorbonne Universités souhaite poursuivre dans cette voie en expérimentant un système inédit d'orientation par la réussite durant les deux premières années de formation en proposant un parcours de « *santé, sciences, droit et humanités* » ouvert aux différentes voies proposées par les établissements membres du PRES.
- Ce parcours offrira plusieurs débouchés :
 - un concours d'entrée dans les études médicales au terme de la 1^{ère} année ;
 - une licence santé et sciences qui constituera une filière de spécialisation progressive vers des études bi-disciplinaires en lien avec la médecine ;
 - une orientation vers des filières de sciences, ingénierie, droit et gestion ou humanités ;
 - un accès aux études médicales à l'issue d'un 2^{ème} concours à la fin du L2 de la licence santé et sciences ;
 - un accès, pour ceux qui n'auraient pas été reçus à l'un ou l'autre concours, suivant leur note, à l'un des L2 mentionné ci-dessus, ou à un L2 de soins infirmiers ; ou refaire une année de L1.
- En cours de contrat, d'autres licences en lien avec la santé seront mises en place sur le même modèle au sein de Sorbonne Universités. La Faculté de Médecine intégrera progressivement un vaste éventail des formations aux professions médicales et paramédicales.

2. Accroître la lisibilité des formations proposées en master de sciences, santé, ingénierie et en médecine

L'effort de rationalisation des masters de l'UPMC, entrepris au cours du précédent contrat, sera poursuivi en lien étroit avec la recherche et les partenaires institutionnels traditionnels de l'UPMC.

- Il se traduira par la mise en place de masters dont les deux années formeront un tout. Les candidats issus de l'UPMC comme ceux d'ailleurs pourront y postuler. La sélection par l'échec à l'issue du M1, qui fait perdre une année d'études aux étudiants en difficulté, n'aura plus lieu.
- L'éventail des formations sera contenu afin d'accroître leur lisibilité auprès des étudiants et des employeurs. Les spécialités de master seront repensées : elles regrouperont de façon cohérente au regard de métiers cibles des ensembles de connaissances et de compétences. Cette offre intégrera au cours du contrat les formations innovantes proposées par les Labex.
- Les formations en ingénierie seront développées en relation avec les parcours existants des masters, de la formation d'ingénieur généraliste dispensée à Polytech'Paris UPMC et de celle en statistiques et actuariat dispensée à l'Institut de Statistiques de l'UPMC. L'offre de master d'ingénierie inspiré du modèle international de *Master of Engineering* (Idéfi « Figure ») sera étendue dans différents domaines scientifiques et technologiques.
- Prenant acte de l'émergence de nouvelles compétences et fonctions dans les professions paramédicales, l'UPMC veut développer, dans ce secteur, des formations de niveau master. Le master santé, appuyé fortement sur la recherche pratiquée à l'UPMC, proposera une formation en santé publique et en recherche clinique, complétée par des enseignements permettant d'acquérir des compétences en management, droit et SHS. La création d'un master santé doté d'un tronc commun et d'ouvertures sur tous les aspects de la composante santé et des autres domaines représentés à Sorbonne Universités est envisagée.
- La Faculté de Médecine de l'UPMC souhaite renforcer le nombre de terrains de stages de manière que la formation pratique en santé soit véritablement incontournable. Les relations avec ces structures devront être repensées et renforcées. Un enseignement intégré de 3^{ème} cycle spécifiquement orienté vers le futur exercice des internes sera réinstauré. Les domaines de la santé publique et de la prévention en seront des points forts. Par ailleurs, la Faculté de Médecine développera un secteur « santé et travail » où la médecine du travail se verra reconnue dans toute son importance de manière que cette dimension soit bien prise en compte dans la formation.

3. Une préoccupation majeure : le devenir professionnel des étudiants

L'UPMC sera en mesure d'offrir à ses diplômés les meilleures conditions d'insertion ou de promotion professionnelle en les ayant amené au cours de leur formation à développer leur connaissances et compétences et à définir leur projet professionnel, et en les ayant préparé à faire appel à la formation tout au long de la vie. Elle doit également s'attacher, avec ses différents partenaires du monde socio-économique et leur réseau d'experts, à repérer les évolutions d'employabilité de ses futurs diplômés.

Une offre diversifiée et vivante de parcours professionnels

Les licences professionnelles ne doivent pas apparaître comme des pièges qui empêcheraient les étudiants dont le projet professionnel aurait évolué de reprendre des études plus longues. Pour éviter cette approche préjudiciable à leur attractivité, plusieurs voies alternatives peuvent être explorées en fonction des champs disciplinaires :

- mise en place de parcours de master en alternance faisant suite à des spécialités de licences professionnelles ou professionnalisantes ;
- retour vers des études de master après deux années d'expérience professionnelle dans le cadre de la refonte de la Formation continue ;
- passerelles de type L2 professionnel, éventuellement en partenariat avec des BTS.

L'offre de formation professionnalisante de l'UPMC sera étendue en lien étroit avec le tissu socio-économique d'Ile-de-France, les CFA correspondants et le CFA UPMC. Ces formations s'appuieront

sur une pédagogie renouvelée (apprentissage par projets, ateliers de niveau professionnel) et sur l'utilisation d'équipements scientifiques (plateformes et halles technologiques propices à l'apprentissage par projets).

Une politique d'orientation-insertion tout au long du cursus

Pour préparer le passage à l'emploi de ses étudiants, l'UPMC développe un projet intégré orientation-insertion afin de les accompagner tout au long de leur cursus, de leur permettre de définir progressivement leurs choix en fonction de leurs aspirations et compétences.

- De la licence au doctorat, ce dispositif prévoit des rencontres avec des professionnels pour permettre aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise et avec celui de la recherche. Deux UE d'orientation-insertion professionnelle seront obligatoires en licence.
- La réalisation de ces objectifs nécessite la mobilisation de toutes les parties prenantes. Elle passe aussi par la coordination des activités mises en œuvre et le développement d'un centre de ressources pédagogiques autour de la documentation et des activités qui se rapportent aux questions d'orientation et d'insertion professionnelle.
- L'accompagnement des étudiants dans la maturation de leur projet et la préparation de leur insertion professionnelle prendra en compte différents types d'expériences qui peuvent venir enrichir leur parcours de formation et les compétences qu'elles permettent d'acquérir : emplois étudiants, missions doctorales, engagement associatif ou citoyen, mobilité internationale, stages. Les étudiants seront également invités à se former à la connaissance de l'entreprise et sensibilisés à l'esprit d'entreprendre, à la valorisation, à la propriété intellectuelle, dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires de Sorbonne Universités.
- L'UPMC doit développer avec les entreprises une approche stratégique globale sur ses missions de formation et d'insertion professionnelle, coordonner et consolider ces partenariats, valoriser auprès des employeurs les diplômés (développement du réseau des diplômés, suivi des carrières, débouchés, conseil de perfectionnement, lobbying...).

4. Internationaliser les formations

L'UPMC veut inscrire davantage ses formations dans une dynamique européenne et internationale et accroître la mobilité de ses étudiants. Cette dynamique européenne et internationale favorisera l'ouverture des perspectives de carrière.

- Les participations aux appels d'offre européens de mobilité étudiante et aux appels d'offre spécifiques à l'UPMC et Sorbonne Universités seront poursuivies. Ces programmes internationaux pourront être des pilotes de la transformation des formations, en particulier au niveau master dont ils irrigueront à terme les spécialités.
- Cette politique d'internationalisation doit s'accompagner d'une augmentation sensible de la part d'enseignements délivrés en anglais ainsi que de l'enseignement du français à destination des étudiants non francophones (FLE).
- La mobilité étudiante sera favorisée au niveau licence et en médecine avec un effort accru sur les bourses de mobilité offertes dans le cadre de programmes d'échange ciblés.
- Cette politique volontariste devra également être mise en œuvre et coordonnée dans le cadre de Sorbonne Universités, en lien avec l'ensemble des membres du PRES.

5. Prendre toute la mesure de la formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie (FTLV) est un dispositif insuffisamment développé en France. La formation continue, souvent très appliquée, représente un marché pour les officines spécialisées, alors que les universités sont à même de proposer une offre adéquate en s'appuyant sur l'ensemble de leurs disciplines. Cette offre devra se nourrir de l'excellence de notre recherche.

- Le développement de la FTLV s'inscrira donc résolument dans le cadre de Sorbonne Universités. Il comprendra 3 axes :
 - des actions destinées à donner accès aux formations de Sorbonne Universités aux différents publics en reprise d'études ;
 - des parcours adaptés aux besoins des entreprises et aux milieux professionnels, notamment dans le cadre de la formation médicale continue ;
 - des formations destinées aux enseignants du primaire et du secondaire.
- Nos partenariats avec les milieux professionnels seront amplifiés afin de répondre à des demandes spécifiques de formation continue.
- Un dispositif réactif sera mis en place pour identifier les métiers du futur et les compétences nouvelles dont l'acquisition doit être développée, pour bâtir des ingénieries de parcours spécifiques dans le cadre de la formation continue notamment concernant l'e-enseignement, et pour simplifier la validation des acquis de l'expérience.

L'UPMC développera une offre de formation dans le cadre de la FTLV aux personnes licenciées économiques, ayant pu signer un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) favorisant leur retour à l'emploi.

6. Appui aux départements de formation, aux équipes pédagogiques et à l'innovation pédagogique

La fonction de soutien à la mission formation et insertion professionnelle sera réorganisée à l'image de ce qui a été réalisé ces dernières années pour la mission recherche et transfert technologique, avec la mise en place d'une direction générale déléguée des formations et de l'insertion professionnelle. Cette direction organisera et coordonnera les fonctions d'appui au pilotage et aux usagers (étudiants, formations, enseignants-chercheurs).

Pour stimuler l'innovation pédagogique, une structure de soutien à l'innovation pédagogique sera mise en place, en lien avec les Centres de ressources pédagogiques ; elle coordonnera la réflexion, l'innovation et les mutualisations de bonnes pratiques. La réalisation de ces objectifs passe également par la formation tout au long de la vie et l'accompagnement des enseignants-chercheurs et des chargés de mission d'enseignement, dans le cadre d'une formation continue des personnels enseignants-chercheurs.

Une politique de formation étroitement articulée à une politique de la vie étudiante sur les campus

On ne saurait traiter la politique de formation sans aborder la politique en faveur de la vie étudiante et de la vie des campus qui sont présentées dans le *Projet d'établissement* (p. 29 et suiv.). Leur lien est évidemment essentiel. L'université ne doit pas être perçue comme un simple lieu d'études et de formation, elle est aussi un lieu d'épanouissement personnel et collectif. Un effort très important sera apporté à cette dimension et la réalisation du Campus intégré « Sorbonne Universités » avec ses principaux membres (Panthéon-Assas, Paris-Sorbonne et MNHN) sera clairement un des enjeux majeurs du contrat 2014-2018. Il s'agira de faire en sorte que les étudiants des différents sites partenaires se rencontrent fréquemment et acquièrent une culture et des pratiques communes. Les moyens dédiés par l'IDEX (la moitié de la dotation pour la formation et la vie étudiante) le permettront.